SHALSHELET NEWS



La Parole du Rav Brand

Les 7 chabatot suivant le 9 Av, nous lisons les prophéties de Yéchaya, où Hachem demande aux prophètes de consoler le peuple juif pour les calamités qu'il a subies : « Consolez, consolez mon peuple, dit votre D-ieu..., car il a pris de la main de D-ieu (comme châtiment) le double de ses péchés », (Yéchaya 40). Comment D-ieu « justifie » le fait d'avoir châtié le peuple doublement ? On peut l'expliquer de deux manières.

1) « Le voleur rendra ce qu'il a volé », (Vayikra, 5,23). Ceci est dit s'il avoue son forfait de lui-même. S'il refuse d'avouer son forfait jusqu'à ce qu'il soit assigné à comparaître au tribunal, il payera en plus une amende, qui correspond à la valeur de l'objet volé : « si le vol a été trouvé dans sa main, du bœuf jusqu'à l'âne et l'agneau vivant, il en payera deux », (Chémot, 22,3) ; en fait, le refus de faire Téchouva est aussi une faute. Hachem créa l'homme avec un sentiment de honte pour ses faiblesses. Lorsqu'Adam s'est vu nu et qu'il eut reconnu sa faiblesse, il fut pris de honte envers Lui et il se cacha : « Leurs yeux (d'Adam et 'Hava) s'ouvrirent, ils surent qu'ils étaient nus, cousirent des feuilles de figuier et s'en confectionnèrent des ceintures. Ils entendirent la voix de D-ieu ..., et l'homme et sa femme se cachèrent devant Dieu.. D-ieu appela l'homme et lui dit: Où es-tu? Il dit: J'ai entendu Ta voix dans le jardin et j'ai eu peur, parce que je suis nu et je me suis caché », (Béréchit, 3, 7-9). Celui qui découvre une partie du corps d'une femme - ne serait-ce que ses cheveux - payera 400 pièces d'argent, (Baba Kama, 90a), le chat couvre ses excréments (Erouvin, 100b). La honte que ressent l'homme à cause de sa faute, le ronge jusqu'à ce qu'il la répare. Ne pas ressentir cette honte et refuser de réparer la faute est alors une faute double : « Jusque sur les pans de ton habit se trouve le sang de pauvres innocents..., et malgré cela tu dis: je suis innocente ? Simplement pour avoir dit : 'je suis innocent, D-ieu n'est pas en colère contre moi' Je vais te juger », (Yirmia, 2,35). C'est pour cette raison que Hachem fit payer au peuple ses fautes doublement, et pour cela, Dieu demande à ce que les prophètes le consolent deux

2) Il y a encore une autre explication à ce fait. Le peuple juif n'a pas souffert uniquement pour ses propres iniquités, mais aussi pour celles des autres nations. Ces dernières mériteraient des calamités d'une ampleur inouïe, mais Hachem voulut les épargner pour un laps du temps, afin qu'ils se repentent. Cependant, en attendant, quelqu'un devait payer ces fautes. Alors les châtiments des nations s'abattirent sur le peuple juif, et les nations reconnaîtront cela à la fin des temps : « (Le peuple juif) est méprisé et abandonné des hommes (les peuples) ; homme de douleur et habitué à la souffrance, semblable à

celui dont on détourne le visage. Nous (les autres nations) l'avons dédaigné, nous n'avons fait de lui aucun cas. Cependant, ce sont nos souffrances qu'il a portées, c'est de nos douleurs qu'il s'est chargé; et nous l'avons considéré comme puni de D-ieu et humilié. Mais il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités; le châtiment qui nous donne la paix est tombé sur lui, et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris. Nous étions tous errants comme des brebis, chacun suivait sa propre voie, et D-ieu fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous. Il a été maltraité et opprimé, et il n'a point ouvert la bouche, semblable à un agneau qu'on mène à la boucherie, à une brebis muette devant ceux qui la tondent; il n'a point ouvert la bouche », (Yéchaya 53).

Ce principe existe aussi entre les juifs : « tous les juifs sont arévim, garants, l'un pour l'autre ». Qu'est-ce qu'un garant ? Celui qui prête ou confie quelque chose à autrui, mais craignant qu'il ne lui soit pas rendu, fait appel à un ami comme garant. Ce dernier s'engage alors à rappeler à l'emprunteur son devoir. S'il ne parvient pas à le sensibiliser, le garant pourrait même être appelé à rembourser la dette, entièrement ou partiellement, quitte à réclamer un jour le remboursement à l'emprunteur. La Torah énonce ce principe plusieurs fois. Lorsque les frères sollicitèrent leur père de leur confier Benjamin pour le voyage en Egypte, Jacob craignit de ne plus retrouver son fils aimé vivant ; Réouven puis Yéhouda se portèrent alors garants. Ainsi, lorsque les juifs entrèrent en Erets-Israel, et que Hachem les fit jurer sur les Monts Gérizim et Eval de rester fidèles aux Lois de la Torah, ils jurèrent aussi d'être garants les uns des autres. Au cas où un juif manquerait à son devoir, tous les autres juifs auront le devoir de le rappeler à l'ordre (Sota, 37b). S'ils ne réussissent pas à lui faire entendre raison et qu'il fauterait, les autres pourraient être châtiés pour ses fautes, quitte à recevoir plus tard une compensation, dans ce monde ou dans

La responsabilité de rappeler l'autre à l'ordre directement ne s'applique qu'entre juifs, mais pas entre un juif et un non-juif. Le juif n'est pas exempt pour autant d'exercer une influence indirecte sur les non-juifs, et ceci se voit lorsque le juif se comporte de manière juste : « Vous êtes Mes témoins, dit D-ieu, et Mon serviteur que J'ai choisi », (Yéchaya 43,10). A ce titre, si les juifs manqueraient à leur engagement vis-à-vis de D-ieu, et ne montreraient pas le bon chemin aux autres nations, ils pourraient être châtiés pour les iniquités des autres nations, comme dit Yéchaya dans le chapitre cité (53). Toutefois dans le futur, les prophètes consoleront le peuple juif, pour avoir subi les iniquités des nations, et ces dernières les glorifieront pour ça.

La Paracha en Résumé

- Moché prie, espérant entrer dans le pays que Hachem donna aux Béné Israël. Hachem le lui fait voir. l'interdisant toutefois d'y accéder.
- Moché poursuit ses recommandations en rappelant la chance du peuple d'Israël au Sinaï d'avoir vu Hachem de leurs yeux.
- La Torah raconte que Moché sépara trois villes, servant à préserver les auteurs d'homicides involontaires.
- Moché détaille l'événement historique que fut le Don de la Torah.
- Moché s'étend sur l'importance de la crainte et de l'amour de Hachem, notamment à travers le Chéma.
- La Paracha, dans sa dernière partie, mentionne l'interdit de Avoda Zara, en rappelant la gravité de l'assimilation avec les Goyim.

Chabbat
Vaét'hanan
Chabbat Na'hamou
28 Juillet 2018

Ville	Entrée*	Sortie
Paris	21:18	22:34
Marseille	20:48	21:55
Lyon	20:57	22:08
Strasbourg	20:55	22:10

16 Av 5778

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre

N°93

Pour aller plus loin...

- 1) Si les peuples nous demandaient : "Nous aussi avons des codes de lois rationnels, comme tout le monde! Qu'ont-ils de particulier ceux de votre Torah pour qu'ils y soient inscrits ?" Que pourrait-on leur répondre? (Kli Yakar Dévarim 4.5)
- 2) Combien de langage de prière y a-t-il et quels sont-ils ? (Rachi, 3-23)
- **3)** Combien de prières Moché a prié pour rentrer en Israël?
- **4)** Qu'est-ce que Moché a demandé à Hachem en disant de traverser le Yarden « ébera na » ? (3-25)
- **5)** Pourquoi le Beth Hamikdach est-il appelé « Lévanone » ?
- **6)** Selon l'interprétation du Maaril Diskin dans le Midrach, quelle(s) prière(s) aurait pu avoir un impact pour faire rentrer Moché en Israël ?
- 7) Que vient nous apprendre la juxtaposition de la fin du verset 4-43 « veet golan » , et le début du suivant 4-44 " vézot Hatorah " ?
- 8) Le mot " mézouzot " du 1er paragraphe du Chéma est écrit sans "vav" entre les deux "zaïn". Quelle allusion peut-on y trouver ? (6-9)

Mordekhaï Guetta

שבת שלו'ם

Il est possible de dédicacer un feuillet de Shalshelet News pour toute occasion.

<u>Pour tout renseignement:</u> shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est dédié pour la Hatsla'ha de Rina Bat Yehoudit

Halakha de la Semaine

Doit-on faire le "Gomel " lorsque l'on voyage d'une ville à l'autre?

Il est rapporté dans le Choul'han Aroukh (219.7) que le minhag ACHKÉNAZE est de ne pas réciter le "Gomel" après avoir traversé une ville car les Sages n'ont institué cette berakha que pour ceux qui traversent le désert (où il y a effectivement un danger).

Cependant, le Chou'han Aroukh rapporte que le minhag SÉFARADE est de réciter le "Gomel" lorsque l'on traverse une ville au même

titre que le désert car tous les chemins ont une " 'hezkate sakana " (présomption de danger) comme cela est rapporté dans la Guemara

Yérouchalmi (berakhot perek 4.4), mais cela à condition de parcourir la distance d'un "parssa" qui équivaut à 72 min.

Ainsi tranche le Mamar Mordekhaï (219,1) et plusieurs autres A'haronim.

Cependant, le " 'Hida" rapporte une coutume qui est de ne pas réciter la berakha du Gomel pour le trajet d'une ville à l'autre (bien qu'il soit > à 72 min). Cette opinion est retenue par le Kaf Ha'hayime (219,40), et le Alé Hadass perek 4.15 rapporte que telle était la coutume à Tunis.

Cela pourrait s'expliquer par le fait que de nos jours, les chemins sont plus sécurisés qu'à l'époque [Or letsion 2 perek 14.42].

Le Yaskil Avdi préconise alors de faire la berakha sans le nom d'Hachem (ou se faire acquitter par une autre personne). Malgré tout, beaucoup de décisionnaires réfutent cet argument et

recommandent de réciter le Gomel même de nos jours, d'autant plus que le danger sur la route n'est malheureusement pas écarté avec les accidents de voiture [Halakha Beroura 219,7; Chout Choél Vénichaal ('helek 3 siman 180) qui réfute le Kaf Ha'hayime et rapporte que la coutume de l'ensemble des communautés séfarades était de suivre le Choul'han Aroukh et c'est donc ainsi

qu'il convient d'agir. Voir aussi Atéret avot [13,40] David Cohen

Réponses aux questions

- 1) Lorsqu'un tribunal rabbinique (de l'époque) siège pour s'occuper même de droit pénal ou autre, D... réside parmi ce tribunal pour intervenir à travers les juges afin de leur influer la vérité. Ce qu'on ne trouve pas chez les autres peuples.
- 2) Il y en a 10. Le Sifri les cite : Zéaka, Chava, Néaka, Rina, Peguia, Nipoul, Piloul, Atira, Hilouy et Hinouné.
- 3) Le Midrach Rabba dit 515, comme la valeur de Vaét'hanan.
- 4) Les Richonim expliquent que le Yarden ayant une largeur de 50 amot, Moché n'a demandé que de passer une ama derrière le Yarden.
- 5) Rav Taviouni explique dans le Midrach que c'est parce que le Beth Hamikdach blanchit les fautes des béné Israël (Lavan=blanc).
- 6) Si tous les béné Israël avaient prié pour cela, Moché serait rentré en Israël, car la prière du tsibour déchire les décrets.
- 7) Le Min'ha Beloula explique que c'est une allusion à ce que les Pirkei Avot disent (chapitre 4) : « exile-toi dans un endroit de Torah » (golan vient du mot golé qui signifie exilé).
- 8) Le Min'ha Beloula dit qu'ainsi, cela peut former "zouz mout" (bouger la mort). Cela veut dire que la mézouza protège de l'ange de la mort.

Aire de Jeu



Charade Mon 1er se dit pour encourager,

Mon 2nd est synonyme de blague,

Mon 3ème est la position qui permet d'atteindre la lumière,

Mon tout est un pays reconnu pour ses cèdres.

Jeu de mots

A pourim si t'es pas saoul, t'es pas saoul!

Devinettes

- 1) De quoi Yéochoua avait-il peur dans notre Paracha? (Dévarim 3,28)
- 2) Comment D... le rassure-t-il ? (Rachi Dévarim 3,28)
- 3) Quelle loi fut expliquée seulement à Moché et à personne d'autre, pas même le Roi Salomon? (Rachi Dévarim 4,5)
- 4) Quel peut être l'autre sens du mot Tsadik?
- 5) Moché demande à Hachem de voir le Lévanone. A quoi faisait-il référence ? (Rachi, 3-25)
- 6) Dans quels territoires se trouvaient les trois villes de refuge de l'autre côté du Yarden pour celui qui aurait tué l'autre involontairement ? (4-43)
- 7) Quel verset se trouvant dans la paracha est récité à chaque fois que l'on sort le Sefer Torah pour y lire ? (4-44)
- 8) Quel texte que nous récitons au moins deux fois par jour figure dans la paracha? (6-4)
- 9) « Tu les enseigneras à tes enfants ». Qui sont ces enfants ? (Rachi, 6-7)
- 10) Quelle est la définition d'une Achera ? (Rachi, 7-15)
- 11) Quels tsadikim rapporte Rachi dans la paracha en exemple connus pour leur humilité ? (Rachi, 7-7)

Pour recevoir ce feuillet par mail:

shalshelet.news@gmail.com

Enigmes



Enigme 1: Où trouve-t-on dans la Téfila 7 mots qui se suivent et qui finissent tous par Mème Sofit?

Enigme 2:

Quel est le nombre qui achève cette suite : 0-2-5-7-8-9-11 ?

Réponses N°92 - Dévarim

Charade: Allez - Vanne - On

Enigme 1: La Mitsva de Chikh'ha. Lorsqu'on moissonne le champ et qu'on oublie un coin du champ après avoir tout moissonné, il devra être donné aux pauvres.

Enigme 2 : Le tonneau de 20 litres contient la bière.

En effet, si 'Haïm peut donner 1/3 et 2/3 de son vin sans aucune action, c'est que la quantité totale de vin est divisible par 3.

Or, la quantité totale des tonneaux est égale à 119 litres. Si on divise 119 par 3 cela fait 39 et il reste 2, donc le tonneau de bière doit avoir une quantité qui, divisée par 3 doit avoir un reste de 2.

Le seul tonneau qui remplit cette condition est le tonneau de 20 litres, il y a donc 99 litres de vin.

Gad recevra donc les tonneaux de 15 et 18 litres, et Acher recevra le reste.

La Question

La Paracha de la semaine commence par les supplications que Moché adressa à D..., L'implorant de le laisser rentrer en Erets Israël. Le passouk dit (3/23): "Je demandais grâce vers l'Eternel, en ces temps- la en disant".

Les commentateurs discutent pour savoir de quel temps s'agissait-il.

moment propice pour que Moché implore pour son propre salut ?

Selon Rachi, Moché évoque le temps de la guerre contre Si'hone et Og. Car en voyant qu'il s'occupait de la conquête d'un territoire qui se retrouvera annexé à Israël, Moché pensa que peut-être le décret était aboli.

Cependant, selon d'autres, le moment en question ramène au moment de la faute des explorateurs évoquée la semaine précédente.

Question : En quoi ce moment où tout Israël fut condamné à errer dans le désert jusqu'à ce que disparaisse toute la génération était un

Le Or Ha'haïm explique: Moché implora D... sous la forme d'une Atarat Chévoua (annulation d'un serment) (ceci est déduit de l'utilisation du mot a'hilota).

Or, il y a une règle concernant l'annulation des serments : un serment qui serait annulé en partie serait totalement annulé.

En réalité, Moché a voulu profiter de ce moment, afin d'implorer D... de le laisser entrer en Israël, afin que l'annulation du serment divin qui concerne la "non entrée" de Moché en Erets Israël annule également le serment divin qui concernait toute la génération condamnée à la même sentence suite à la faute des explorateurs et donc Moché voulut par son mérite, éviter à cette génération de devoir périr dans le désert par l'annulation de tout le serment divin.

A la rencontre de nos Sages

Rav Tzvi Hirsch ben Yaakov : Le Hakham Tzvi

Né en 1656 à Moravie (partie de l'actuelle République tchèque), le Rav Tzvi Hirsch ben Yaakov Ashkenazi est un Rav des XVIIe et XVIIIe siècles, plus connu sous le pseudonyme de Hakham Tzvi, d'après son grand œuvre, un recueil de responsa. Décisionnaire connu pour son caractère indépendant, il est l'un des rares opposants, et parmi les plus résolus, aux disciples du faux messie Shabataï Tsvi (disciples alors appelés sabbatéens). C'est à Salonique (actuelle ville de Thessalonique en Grèce) qu'il reçoit le surnom d'Ashkenazi. Là, il est pour la première fois témoin de l'impact du mouvement de Shabataï Tsvi sur la communauté juive. Ses recherches et son ingéniosité semblent avoir fait une si grande impression qu'un érudit polonais lui attribue le titre de Hakham, généralement porté et réservé aux rabbanim de l'empire ottoman. En 1686, la fille qu'il eut avec sa première femme est tuée par un tir de canon autrichien (suite à l'invasion de l'Autriche). Il s'enfuit alors vers Sarajevo, tandis que ses parents sont faits prisonniers par les Prussiens. Puis, il s'installe en 1690 à Altona (Allemagne). Les membres dirigeants de la communauté y ont créé une yechiva où ils installent le Hakham Tzvi comme roch yechiva. Sous son impulsion, le lieu devient célèbre et attire de nombreux élèves mais son faible salaire le contraint à exercer différentes activités complémentaires (dont la bijouterie) pour subvenir aux besoins de sa famille.

Le Hakham Tzvi reçoit le 10 janvier 1710 une lettre de nomination en tant que grand-rabbin de la communauté ashkénaze d'Amsterdam. Il émet cependant des conditions à sa nomination visant à lui conserver son indépendance : en aucune circonstance, il ne sera obligé de se soumettre aux

volontés de la communauté ni forcé d'accepter des cadeaux et pourra, en toutes circonstances, conserver son autonomie. Sa réserve se révèle rapidement judicieuse, le rabbin devra dès la prise de ses fonctions, se confronter à un groupe hostile mené par Aaron Polak Gokkes. Il est décidé le 26 mai 1712 que le grand-rabbin soit démis de ses fonctions au terme de son mandat de trois ans. Cependant, l'intéressé refuse de se soumettre à une révocation qu'il considère comme injuste. Le Hakham Tzvi est alors soumis à diverses pressions, dont la suspension de son salaire, mais tient bon. L'affaire Hayoun : Le 30 juin 1713, un dénommé Néhémie Hayoun arrive à Amsterdam et demande la permission à la communauté portugaise de faire circuler ses œuvres qu'il a faites publier à Berlin.

Cependant, plusieurs membres de la communauté

portugaise ont soumis les écrits de Néhémie

Hayoun au jugement de Moshe Hagiz, émissaire

de Jérusalem séjournant à Amsterdam, qui a tôt

fait d'y déceler le caractère sabbatéen de l'œuvre.

Le Hakham Tzvi enjoint la communauté portugaise

à ne pas donner son accord à l'auteur. Il rejette

néanmoins une demande d'indiquer les passages

condamnables et décline de faire partie du comité

d'investigation mis en place par la communauté

portugaise car il considère Salomon Ayllon, le

rabbin de la communauté portugaise, qu'il connaît

pour lui avoir répondu sur plusieurs sujets,

incompétent sur de telles questions. Une

polémique agressive s'ensuit, au cours de laquelle

Moshe Hagiz prend le parti du Hakham Tzvi. Le 23

juillet 1713, le Hakham Tzvi émet un herem

(décret d'excommunication) envers Hayoun. Lui et

Moshe Hagiz sont alors violemment pris à partie

dans la rue et menacés de mort. Salomon Ayllon

complètement Néhémie Hayoun. Opposants

séfarades et ashkénazes se rejoignent dans leur

détestation du Hakham Tzvi. Le 9 novembre 1713,

rapport,

innocentant

son

ce dernier refuse pour la deuxième fois de se présenter devant le tribunal de la communauté portugaise (qui n'a aucun pouvoir sur lui), anticipant qu'ils l'obligeront à se rétracter, à louer et à recommander Néhémie Hayoun. Lui et Moshe Hagiz sont alors formellement mis au ban de la communauté portugaise. Le Hakham Tzvi est temporairement mis aux arrêts à résidence par les autorités municipales, influencées par Salomon Ayllon et les dirigeants portugais, tandis que l'affaire est portée devant la justice afin d'obtenir la destitution du rabbin et son bannissement d'Amsterdam. Anticipant une fois de plus l'action juridique, le Hakham Tzvi démissionne de son poste et quitte Amsterdam au début de 1714 pour s'installer à Londres, à l'invitation de la communauté séfarade de la ville. Là-bas, il refuse à plusieurs reprises le poste de grand-rabbin de la communauté séfarade. Au printemps suivant, il poursuit sa route jusqu'en Pologne en s'arrêtant de longs moments dans plusieurs villes. En 1717, il est nommé rabbin de Lemberg (actuelle ville de Lvov en Ukraine), où il est apprécié aussi bien par la communauté juive que par les officiels de la ville. Quelques mois après avoir pris ses fonctions, il y décède le 2 ou 3

Son œuvre : seule une partie de ses responsa a été imprimée et ce sous le titre de Sheelot OuTeshouvot Hakham Tzvi (Amsterdam, 1712, fréquemment republiée par la suite). L'auteur y fait montre par la lucidité du traitement et la cohésion parfaite au sujet, de connaissances considérables, d'une intelligence aiguisée et de grands talents linguistiques. Son tempérament, obstiné et généreux mais abrupt et passionné, qui y transparait, ainsi que son dédain absolu pour le

pouvoir de l'argent lui ont valu partout

David Lasry

Pirké Avot

Après l'enseignement de Chémaya d'éviter la fonction rabbinique (et ne s'y soumettre que par nécessité) Avtalyone nous renseigne sur les dangers concrets auxquels sont confrontés ceux qui occupent ces postes de responsabilités religieuses d'un point de vue spirituel.

A ce titre il dit : "Sages, faites attention à vos paroles, de peur que vous ne condamniez à la condamnation de l'exil, que vous soyez exilés dans un endroit où les eaux sont mauvaises et qu'en boivent les élèves qui viendront après vous et en mourront et le nom de D... s'en trouvera profané".

La responsabilité du rav selon Avtalyone ne se limite pas simplement à son premier cercle d'élèves. En effet, la profanation n'intervient pas au moment où le rav enseigne mais seulement où d'autres élèves viendront prendre le relais en diaspora.

Cette métaphore de l'exil et des eaux amères s'applique encore plus particulièrement à notre génération où beaucoup d'entre nous (pour ne pas dire chacun d'entre nous à un certain niveau) sont confrontés à une situation où nous nous sentons étrangers à la Torah ou encore que celle-ci nous semble amère.

Pour ceux qui ont pu goûter et vivre avec la douceur de la Torah, l'enseignement du rav même s'il venait à manquer de précisions ou ne se montrait pas assez explicite, les conséquences ne sont pas trop fâcheuses,

l'élève ayant assimilé le mode de fonctionnement, le but recherché, et ayant acquis une certaine indépendance qui lui permettent de comprendre le discours. C'est ce qu'on pourrait appeler les bonnes eaux.

Cependant, en ce qui concerne les exilés, la

alors

moindre parole doit être prononcée ou écrite de manière à ce qu'elle ne puisse conduire à une profanation du nom divin. Puisque ne pratiquant la Torah qu'à travers leur émouna (par le biais du 'Naassé', l'action) et n'ayant réussi à acquérir la grille de lecture générale et la douceur qui en découle (par l'intermédiaire du 'nichma'), la moindre imprécision ne pouvant être corrigée par un esprit critique conforme à la Torah, se retrouvera poser un problème de cohérence et donc même d' acceptation générale remettant en cause tout l'édifice sur lequel l'homme éloigné aura commencé à construire sa nouvelle structure devant l'amener progressivement à un retour complet pour se délecter des eaux douces. Ainsi, la responsabilité des communautaires s'occupant de rapprocher les égarés est encore plus immense que ceux qui s'occupent du haut de la pyramide et leur sagesse doit être encore plus affinée et à moyen terme doit avoir pour but d'amener chacun à cette indépendance critique qui amène aux eaux douces. Elles seules peuvent mettre à l'abri l'homme en d'enseignement imprécis.

l'empoisonnement et de la profanation qui

en découleraient.

Question à Rav Brand

l'opposition des riches et des érudits.

mai 1718.

 Un 'Hazan (chalia'h tsibour) Cohen qui n'a pas fait nétilat yadaïm avant la 'hazara, peut-il faire Birkat Cohanim ?
 Un 'Hazan Cohen qui a commencé sa 'hazara à la téva, peut-

2) Un 'Hazan Cohen qui a commencé sa 'hazara à la téva, peutil, ou doit-il, se rendre devant le Hékhal pour faire Birkat Cohanim?

1) Probablement qu'on pourrait s'appuyer sur l'avis du Rambam, qu'un Cohen qui s'est lavé les mains le matin, peut faire birkat Hacohanim. (Voir la condition dans 2).

2) « S'il y a d'autres Cohanim, le 'Hazan (Cohen) ne fera pas Birkat Cohanim. S'il n'y a pas d'autres Cohanim, et qu'il est sûr qu'il ne se trompera pas, il fera Birkat Cohanim", (Ch. Aroukh, 128, 20).

Comprendre sa Téfila

<u>"mékhalkel 'haïm bé'hessed":</u> Cette puissance, Hachem l'emploie à entretenir les humains avec bienveillance, contrairement aux hommes qui ne ratent que rarement l'occasion d'utiliser leur force pour leur profit personnel.

<u>"mé'hayé métim béra'hamim rabim":</u> Sa compassion va jusqu'à faire revivre les morts, qu'ils soient allongés dans la poussière, ou vautrés dans la faute, et, là où ils se trouvent, Il va les chercher et les ramène littéralement à la vie.

<u>"somekh nofelim, rofé 'holim oumatir assourim":</u> Si on juge d'abord un homme dans ses actions du quotidien plus que dans ses actions d'éclat (positives ou négatives), que dire de l'action d'Hachem lorsque l'on sait qu'll est le soutien de ceux qui chancellent, qu'll guérit les malades et qu'll libère les prisonniers de façon constante...

"oumékayem émounato lichéné afare": Sa promesse s'étend jusqu'aux morts, avec une grande pitié lorsqu'on ne le mérite pas, et Il maintient Sa foi à ceux qui dorment dans la poussière, parce qu'ils auront gardé une parfaite confiance en Lui. Ceux qui ont disparu, désintégrés dans l'océan, dans le feu ou dévorés ne seront pas oubliés, même après des milliers d'années...

La Force de la Prière

apprend de ce passouk que les portes de la téfila ne sont jamais fermées.

Comment faut-il comprendre ce Midrach? Qui n'a jamais fait l'expérience d'une téfila qui n'a pas abouti ? D'autant plus, que c'est précisément dans notre paracha que Moché a prié 515 fois sans obtenir l'autorisation d'entrée en Israël! Toutes nos téfilot ont-elles réellement toutes une réponse positive ?!

Concernant Moché, c'est une erreur d'affirmer qu'il n'a pas obtenu ce qu'il voulait. En effet, la Guémara (Sota 14a) explique que puisque tout le souci de Moché était de pouvoir accomplir les Mitsvot spécifiques à la terre d'Israël, Hachem lui a accordé le mérite comme s'il les avait accomplies. Donc, même lorsque l'homme pense

"Car qui est comme ce grand peuple dont le D. ne pas avoir obtenu ce pourquoi il a prié, il se revenir à la fin des temps.

est proche, comme Hachem notre D. à chaque peut qu'il ait en réalité atteint son but sous une 2) La Guémara (Sota 14a) explique que si Moché fois qu'on L'invoque " (Dévarim 4,7) Le Midrach autre forme, mais, n'ayant pas assez de recul, il est enterré proche de Baal Péor, c'est pour (Raba 2,12) rapporte l'avis de Rav Anan qui ne parvient pas à observer ce dont il a été pardonner la faute que le peuple a commise à cet endroit.

> L'homme est parfois inondé d'un flot de 3) Enfin, le Sforno explique (Dévarim 3,25) que si Berakhot du ciel que ses Téfilot ont déclenchées, Moché avait conduit le peuple en terre sainte, mais il s'entête à croire qu'il n'a pas eu ce qu'il les Béné Israël n'auraient jamais pu être envoyés en exil. Car au moment de la destruction du voulait!

> A présent, il nous reste à comprendre pourquoi temple, Hachem a choisi de détruire Sa maison Hachem préfère parfois nous donner les choses et de renvoyer Son peuple plutôt que de manière différente ?! Pourquoi nos l'exterminer. Donc, la mort de Moché aux portes demandes ne sont-elles pas respectées à la de la Terre promise est ce qui va assurer au Pour reprendre l'exemple de Moché, il y a Quant à nous, il est vrai qu'il ne nous ait pas

> Berakha différemment : 1) Le Midrach Raba (2,9) dit, que par le fait que peut nous permettre de toujours prier avec

Moché soit enterré dans le désert, tous les Béné cœur. (Inspiré du Darach David) Israël qui y sont morts mériteront également de

plusieurs raisons pour lesquelles il ne fallait pas toujours donné de comprendre pourquoi tel ou qu'il entre en Israël et que donc il reçoive sa tel événement a été bénéfique mais, savoir et intégrer qu'aucune prière ne reste sans réponse,

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Aryé et Mickael sont deux bons Après être descendus de la amis israéliens qui par un beau voiture, Aryé prend alors une jour d'été décident d'aller pièce de 1 shekel, la donne au ensemble chez le dentiste. Leur chauffeur et déclare avec un visite se passe à merveille et accent parfait et dans un après tout juste une demi- hébreu très clair heure, ils sont déjà dehors sur la dernière fois que tu arnaqueras route du retour. Alors qu'ils quelqu'un!", suite à quoi il se rentrent à pied et qu'ils n'ont sauve rapidement. Mais arrivé parcouru que quelques pâtés de le mois de Eloul, Aryé se maison, Mickael se tourne vers demande s'il a bien agi en Aryé et lui dit en lui montrant faisant une remontrance au du doigt un taxi que celui-ci est conducteur de la sorte ? Et s'il un brigand. Aryé lui demande doit payer au taxi la somme que donc des explications, ce à quoi celui-ci lui a demandée ou tout Mickael répond qu'à plusieurs au moins le prix véritable reprises il s'est fait conduire par qu'une telle course aurait coûté ce chauffeur qui, au lieu de ? Ou bien peut-être qu'il ne lui l'emmener droit au but, le fit doit rien puisqu'un honnête taxi

tourner en rond plusieurs fois lui aurait indiqué l'endroit en lui pour évidemment lui faire payer conseillant d'y aller à pied. plus cher la course. Aryé dit Le Rav Zilberstein répond qu'il y alors à Mickael qu'après la leçon a une Mitsva de réprimander ce qu'il va lui donner, ce chauffeur chauffeur corrompu et donc ne s'aventurera plus à arnaquer Aryé a bien agi. Bien qu'il aurait qui que ce soit. Mickael regarde pu le réprimander autrement en donc Aryé qui se dirige vers le le dénonçant auprès taxi et déclare au conducteur services concernés, super accent de logique de penser que le taxi avec un touriste français qu'ils préfère recevoir une leçon de voudraient se rendre à telle cette façon plutôt que d'être destination tout en lui tendant dénoncé où il risquerait de la carte du dentiste dont ils perdre son gagne-pain et son viennent de sortir et qui n'est honneur. Quant au prix à payer qu'à quelques pâtés de maison, pour une telle course, le Rav Le chauffeur qui a senti le bon nous apprend qu'Aryé devra client qui ne connaît rien au payer le tarif véritable d'un tel quartier, allume le compteur et voyage même si celui-ci ne se met en route. Après vingt- représente pas grand-chose cinq minutes de route et après puis ensuite réprimander le leur avoir fait visiter toute la conducteur et le prévenir que

ville, le taxi arrive enfin à s'il continue à se conduire de la

destination tout proche du sorte il se verra obligé de le

et leur dénoncer.

départ

demande une coquette somme.

de

Haim Bellity

Comprendre Rachi

Rachi explique: "S'il traverse devant mais cela aurait pu se faire sans

peuple sa survie.

"Ordonne à Yéochoua, renforce-le et prendre du butin, il est mentionné encourage-le car c'est lui qui que cela entraînerait des traversera devant ce peuple et c'est [voir Yéhochoua 6,18 lui qui leur fera hériter du pays que Messoudat David]. Ainsi, on peut dire tu verras " (3, 28) que comme Yéhochoua n'est pas passé devant eux ils n'ont pas réussi,

hériteront, sinon ils victime et c'est donc n'hériteront pas et ainsi tu trouves que Akhan a pris du butin que cette que quand Yéochoua envoya des défaite s'est produite de manière hommes du peuple vers la ville d'Aïe tragique avec alors qu'il était resté assis dans le 36 béné Israël. camp, les gens d'Aïe en frappèrent 3. On voit dans la paracha Pin'has [27, puis 17] que lorsque Moshé demande un certains d'entre eux... comme Yéochoua tomba sur sa dirigeant, il parle du fait qu'il doit être face, Hachem lui dit: " lève-toi!". Il est en première ligne lors d'une guerre écrit קם avec un kouboutz mais contrairement aux autres rois. On voit pourrait se lire avec un kamats, ce qui donc que c'est d'une importance signifierait : Tu es celui qui se tient capitale puisque c'est l'un debout à ta place et qui envoie Mes principaux critères pour être dirigeant. fils à la guerre. Pourquoi tombes-tu On voit également donc sur ta face ? N'est-ce pas ainsi cette paracha que la condition pour que J'ai dit à Moshé ton maître : s'il qu'ils héritent d'Erets Israël est que le

traverse ils traverseront mais sinon ils dirigeant soit en première ligne. On

Il en ressort de ce Rachi que la raison d'une importance capitale c'est parce

pour laquelle il y a eu des morts du que cela montrera au peuple l'amour

côté des béné Israël lors de la que le dirigeant a pour le peuple première tentative contre la ville d'Aïe puisqu'il se met plus en danger que est le fait que Yéochoua n'est pas tout le peuple et sacrifie sa vie pour passé devant eux. Mais on pourrait alors se poser la portera leur dirigeant avec une grande question suivante : voilà que dans le estime et une grande admiration et Sefer Yehochoua, il est expliqué que cela aura pour effet que le peuple cela est dû au fait que Akhan a pris du écoutera avec joie leur dirigeant qui butin de guerre diffuse la Torah et les mitsvot. Par lors la

ne traverseront pas ".

de Yéri'ho [Yéhochoua 7,11]? On pourrait proposer les réponses deux raisons sont une seule et même suivantes:

- 1. Ce sont les deux raisons qui ont liées ensemble entraîné la défaite contre la vu Yéhochoua se préparer à partir en ville d'Aïe.
- 2. En ce qui concerne le fait geste fort l'aurait poussé à avouer ce que Yéochoua ne passe pas devant qu'il a fait et ne serait donc pas parti eux, il est marqué seulement qu'ils ne en guerre avant de réparer la faute et réussiront pas, qu'ils ne passeront pas, cela aurait donc éviter les 36 morts. mais il n'est pas marqué qu'il y aurait

des morts alors que pour le fait de

guerre en première ligne alors ce

Akhan

pourrait expliquer que si cela est

celle du peuple et ainsi le peuple

conséquent, on pourrait dire que les

raison et sont, en cela, étroitement

si

car

Mordekhai Zerbib

Prochain numéro sDv Chabbat Ki Tétsé le 25 Août